



LE POLITIQUE

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 18 NOVEMBRE.

On écrit de Glasgow, au *Standard* : « Je m'empresse de vous annoncer que sir Robert Peel vient d'être élu lord recteur de l'Université, par une imposante majorité, après une lutte électorale très acharnée; l'association conservatrice a écrit au très honorable baronnet pour l'inviter à accepter le fauteuil de recteur. On pense qu'il sera convié à un banquet public. »

— L'abolition de la peine capitale qui frappait autrefois ceux qui s'étaient rendus coupables de fabrication de faux billets de banque a eu pour résultat une diminution remarquable de ces sortes de crimes. Pendant les cinq années qui se sont écoulées de 1815 à 1820, période durant laquelle l'ancienne loi subsistait encore, le nombre des faussaires s'est élevé à 646 et la sévérité de la loi a frappé 94 victimes, tandis que durant les cinq ans qui se sont écoulés de 1830 à 1835, pendant lesquels la peine de mort n'a plus été prononcée, le nombre des faussaires ne s'est plus élevé qu'à 332!

FRANCE. — PARIS, 20 NOVEMBRE.

Presque tous les membres de la famille Bonaparte se préparent à quitter l'Europe et à se rendre aux États-Unis; cette émigration est, dit-on, le résultat des conseils qui leur ont été adressés par quelques souverains qui n'ont pas cessé de leur témoigner beaucoup de bienveillance, et par la plupart de leurs anciens amis de France. En ce moment, ils font toutes les dispositions pour leur départ. Des ordres ont été donnés pour la mise en vente des propriétés qu'ils possèdent en Italie, et ils laisseront à des fondés de pouvoir le soin de régler définitivement ces affaires. Dans quelques mois, il n'y aura guère en Europe qu'une ou deux dames appartenant à la famille Bonaparte, et dont la santé ne supporterait pas les fatigues du voyage. (*Courrier Français*.)

— On écrit de Vienne, le 12 novembre : Hier soir on a célébré dans l'église primatiale de la cour les vigiles, et ce matin les obsèques pour feu Charles X. LL. MM. l'empereur et l'impératrice, ainsi que toute la cour y ont paru en habits de deuil. Les deux théâtres sont restés fermés hier. Le duc de Gratz; on assure que son voyage a pour motif le choix du lieu de sépulture pour les restes de son illustre parent. Aussitôt après que LL. MM. l'empereur et l'impératrice eurent appris la triste nouvelle de la mort de Charles X, elles envoyèrent le prince Sayn Wittgenstein avec des lettres autographes de condoléance auprès de la duchesse d'Angoulême.

Le couronnement de l'empereur, comme roi de Lombardie, n'aura pas lieu au printemps mais bien au mois de septembre.

On attribue la hausse des actions de la banque au dividende avantageux auquel on s'attend; on assure qu'il sera de 29 fl. par action. (*Gaz. d'Augsbourg*.)

— Hier, à la chambre de la cour, plusieurs licenciés ont été admis à prêter serment. Quelques uns d'entre eux ne s'étant pas découverts en approchant de la barre, M. le président Séguier leur a dit: Jennes gens, vous n'avez pas le droit de garder la toque tant que vous n'avez pas prêté serment; quand vous serez avocats, vous userez du privilège de vous couvrir.

— M. le chevalier de Lostanges, originaire du Périgord,

capitaine de vaisseau en retraite, vient de terminer sa longue et honorable carrière à Nice, où il comptait passer l'hiver. Il était l'un des doyens des chevaliers de Saint-Louis, ayant été décoré de cet ordre en 1779, après le célèbre combat de la frégate *la Surveillante* contre la frégate anglaise *le Québec*, qui fut coulée.

— L'engagement de Mlle Falcon a été renouvelé à des conditions ruineuses pour l'administration de l'Opéra; pendant quatre années, cette dame recevra 30,000 francs d'appointements, 200 fr. de feux pour la première année et 300 francs pour les autres, dix feux par mois garantis et trois mois de congé.

Bulletin de la bourse du 21. — La bourse a été aujourd'hui d'une monotonie désespérante. Il y avait si peu d'affaires, que la plupart des agents de change se promenaient sous le péristyle de la bourse au lieu de rester au parquet.

La faiblesse des cours de nos fonds paraissait, surtout, produite par la baisse des consolidés de Londres, qui viennent de samedi à 87 1/2, et par la nouvelle des nombreuses faillites qui se succèdent en Angleterre et aux États-Unis. On était même étonné que la faillite de la banque d'agriculture d'Irlande et celle de la banque de Carlisle n'eût pas provoqué une baisse plus forte à Londres.

Les fonds d'Espagne et de Portugal étaient en baisse. Les nouvelles de la frontière espagnole parlent de la prise d'un faubourg de Bilbao par les carlistes et de la jonction de Sanz avec Villaréal. La rente active a fait 19 et 19 1/8.

Les actions de la société de mutualité industrielle, sont toujours demandées entre 15 et 18 1/2 de bénéfice.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le gouvernement reçoit de Perpignan la nouvelle suivante :

« Le 8, dans une sortie, la garnison de Cardona a été surprise et attaquée par 1,500 factieux; elle a eu cent hommes tués, dont cinq officiers.

« Les gardes nationaux de Barcelone se sont réunis le 13, et ont déclaré refuser de partir sans habits et sans argent. La cavalerie de la garde nationale a dissipé ce rassemblement de 1,500 hommes ayant été habillés et soldés, sont partis le 16.

« Le général Serrano est entré en campagne le 15; il a exigé la présence des délégués de la junte d'armement, pour pourvoir à tous les besoins de la troupe sous leur responsabilité.

« Le 16, Mina n'a pas été en état de s'embarquer pour Cette.

« On dit que la division carliste de Garcia marche sur la Catalogne.

HOLLANDE.

On écrit d'Amsterdam, le 21 octobre :

Le gouvernement, dans la réponse aux observations des sections relatives aux budgets, témoigne entre autres son regret de n'avoir pu, par suite des circonstances difficiles et des besoins croissants du trésor, accomplir ses propres souhaits qui étaient de réduire régulièrement la dette. Le gouvernement allègue, surtout pour défendre ses opérations, la crise financière qui s'est manifestée dans divers pays; il en est d'abord ainsi par rapport aux obligations 5 p. c., dont l'intérêt tout entier est porté au budget, tandis que sans cette

crise le gouvernement aurait, à ce qu'il dit, proposé une loi pour disposer de 140 millions à 4 p. c., afin de retirer une égale valeur au 5 p. c., à quoi on ne peut seulement pas penser dans le moment de crise actuel.

Cependant, au printemps de 1837, il sera présenté des projets financiers aussi bien pour le maintien du crédit en général, que pour celui des colonies des Indes orientales, et pour faire disparaître en même temps du budget une partie de la rente 5 p. c. (*Handelsblad*.)

BELGIQUE.

Bruxelles, 22 novembre (trois heures). Toujours même stagnation. L'actif a flotté pendant toute la durée de la bourse entre 19 1/8 et 18 7/8, on reste après la cote à 19 cours. *Mutualité Industrielle* 14 1/2 3/4, et après la réception de la cote de Paris 14 fait.

Amsterdam, 21 novembre. — Dette active 2 1/2 p. c. 52 1/2 1/2 1/2 5/8, 5 p. c. 99 3/4 7/8 3/4, billet de chance 21 13 1/2 7/8, syndicat 94 3/8 3/8 3/8, société de commerce 177 1/4 178 1/2 177 3/4. Ardoins pièces de 85 liv. 19 1/4 7/16 3/8, grosses pièces 19 1/8, différée 6 5/16 1/2 5/16, passive 5 1/2 5/8, brésiliens 81 1/4, russes 103 1/8 1/4.

Reports 4 1/2 5 à 4 1/2, prolongations 5 p. c. — Londres, 19 novembre (4 heures). — Légère réaction en baisse sur les consolidés; peu de transactions en valeurs étrangères; les portugais sont fermes. Consolidés 87 1/2 (baisse 1/2); belges 100 (hausse 1/8), hollandais 2 1/2 p. c. 52 7/8 (baisse 1/8), 5 p. c. 99 5/8 (hausse 1/4), espagnols active au comptant 19 1/2 (baisse 1/8), coupons 3/4 (b. 1/2); passive 5 (b. 1/2), différée 7 7/8, portugais 5 p. c. 51 1/8 (hausse 1/8) 3 p. c. 32 3/4 (sans variation), brésiliens 80 1/2 (hausse 1/2).

Le bruit court que rien n'est encore terminé relativement aux nominations de MM. Meus et Coghén. Le ministre des finances a été appelé hier en toute hâte, chez le roi, au château de Laeken.

— Le projet de loi sur les mines, amendé par le sénat, a été imprimé et distribué. Nous en rappellerons ici les principales dispositions :

« Le conseil des mines nommé par le roi exerce les attributions confiées au conseil d'état par la loi de 1810. Les membres ne peuvent être intéressés dans les exploitations, soit directement, soit par leurs proches, ni exercer la profession d'avocat. Les avis sur les demandes en concessions d'exploitations, ainsi que les rapports des ingénieurs consultés, devront être communiqués par le conseil aux intéressés. La récusation aura lieu pour les mêmes causes que la récusation des juges. Aucune concession ou extension ne peut être accordée contre l'avis du conseil. Le titre II traite des indemnités et de l'obtention de concessions. Le titre III traite de l'ouverture de nouvelles communications dans l'intérêt de l'exploitation des mines. Le titre IV des formalités préalables à l'obtention, affixation et opposition. »

— Le projet de loi sur le sel, qui avait été présenté d'abord au congrès en 1831 et qui a subi plusieurs relards, vient d'être présenté de nouveau à la chambre des représentants. Il renferme entre autres les dispositions suivantes :

1° Le taux du droit sur le sel brut, à fr. 16, les 100 kilogrammes qui remplacera ainsi celui actuel, fixé à fl. 6, 26 p. c. additionnels fl. 1 56, timbre to p. c. fl. 0 76, ensemble fl. 8 32, faisant en fr. 17 61; 2. la libre circulation à l'intérieur du sel brut comme du sel raffiné, sauf le cas prévu d'exceptions spéciales; 3. la restriction de l'impôr-

MEMOIRES INEDITS DE MADAME PARQUIN, NÉE COCHELET. (Fragments.)

Dans ce moment, où l'affaire de Strasbourg et la présence de la reine Hortense à Paris ont vivement excité la curiosité publique, on ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant des mémoires inédits de feu madame Parquin, qui fut pendant vingt ans amie et lectrice de l'ex-reine de Hollande. Madame Parquin est femme de l'officier supérieur de ce nom qui se trouve si malheureusement compromis dans la tentative du prince Louis Napoléon.

Les mémoires dont ce fragment fait partie paraîtront prochainement. Le 6 mars 1815, la reine avait le projet d'aller voir Mme. de Nansouty qui venait de perdre son mari. Aussitôt que le malheur était quelque part, on était sûr que la reine s'intéressait à ceux qu'il frappait; et d'ailleurs elle aimait beaucoup madame de Nansouty.

Comme elle logeait au faubourg St. Germain, nous allions traverser le Pont Royal lorsque nous aperçumes lord Kynair qui venait à cheval droit à nous. — Vous savez la nouvelle, nous dit-il, l'empereur est débarqué de l'île d'Elbe.

La reine devint pâle comme la mort, et fit arrêter sa voiture; moi, je ressentis un coup si violent, que la respiration me manqua. — Comment est-ce possible? dit la reine à lord Kynair; qui vous a dit cela? On conte tant de choses absurdes!

— C'est positif, reprit le lord. Je sors de chez le duc d'Orléans qui va se mettre en route pour suivre le comte d'Artois qui est déjà parti cette nuit. — Ah! mon Dieu! s'écria la reine, quels malheurs pour l'empereur! pour la France! et pour nous! — Je n'ose y arrêter ma pensée! —

— Les mesures sont bien prises, on envoie toutes les troupes de ce côté. L'empereur a, dit on, peu de monde, et cela ne peut être long pour lui.

— Mourir ainsi! sous le feu des armes françaises! Lui! l'empereur! c'est affreux! reprit la reine avec une grande émotion; il n'a pu commettre une telle imprudence; on est mal instruit.

— Soyez sûre, madame, de ce que je vous dis. La source où j'ai puisé cette nouvelle est certaine, on est dans la plus grande

agitation à la cour, et on va prendre les mesures les plus rigoureuses contre les partisans connus de Napoléon.

— Croyez-vous que mes enfans puissent courir quelque danger? — Ah! je ne vous réponds pas qu'on ne les prenne pour otage; ce serait une mesure toute naturelle.

— Mon Dieu! dans quelle position les ai-je placés! et les yeux de la reine se remplissaient de larmes. Puis surmontant sa vive émotion : — Non, dit-elle, le peuple français ne permettra pas qu'on leur fasse aucun mal.

— Le peuple, dit lord Kynair, va devenir effrayant, et surtout pour nous autres Anglais; car il ne faut pas s'abuser, il est resté attaché à l'empire, et il pourrait bien se défaire de nous en masse.

— Oh! non! ne le croyez pas; ce n'est plus le même peuple qu'en 93. Mais si vous pouvez avoir la moindre inquiétude pour votre femme et vos enfans, moi qui n'ai rien à craindre du peuple, je vous offre ma maison pour asile. Je vais bien vite retourner chez moi pour veiller à la sûreté de mes enfans.

Elle congédia lord Kynair, et donna l'ordre de retourner promptement rue Cadutz. Chemin faisant, la reine me dit : — Je ne puis encore croire que l'empereur ait risqué une tentative aussi hasardeuse. Une idée me vient, et je parierais que je ne me trompe pas. C'est un coup de tête de M. de Labédoyère! j'en suis sûre!

Rappelle-toi comme il était exaspéré! Il croit pouvoir réussir à changer le gouvernement. Il aura fait prendre la cocarde tricolore à son régiment, et pour faciliter ses entreprises, il fait courir le bruit que l'empereur est débarqué et vient se joindre à lui. Je ne m'explique que de cette manière la nouvelle qu'on vient de nous apprendre; car l'empereur est trop sage pour revenir en France, quand il voit à quel point ses ennemis sont acharnés. Il n'a eu besoin que de lire les journaux pour en être convaincu.

— Vous n'allez pas moins inspirer de grandes craintes, madame; M. de Labédoyère venait chez vous tous les jours, et l'on dira que c'est vous qui l'avez poussé à une telle rébellion.

— On me connaîtrait bien peu en supposant cela, mais il est sûr qu'on le dira; aussi, je suis fort embarrassée sur ce que je dois faire;

d'abord mon premier soin, est de mettre mes enfans à l'abri de tout danger. Il faut qu'ils sortent de chez moi.

— Vous savez, madame, que déjà, quand vous manifestiez pour eux des craintes moins fondées que celles qu'inspirent les circonstances actuelles, une de mes anciennes compagnes, ma mère R..., vous a proposé de les envoyer dans la maison de sa mère qui est à la campagne. Voulez-vous que j'aille reconnaître les lieux, et tout disposer à les recevoir?

— Oui! Pars à l'instant même, et ce soir, à la nuit, accompagnée de la nourrice et de leur valet de chambre, ils sortiront tous deux de la maison par la porte de mon jardin. Je ne veux pas qu'ils couchent cette nuit chez moi. Que tout le monde ignore où ils seront cachés, et que personne n'y aille sous aucun prétexte, jusqu'à ce que le moment de la crise soit passé. Quant à moi, je suis resignée à tout. Une fois rassurée sur leur compte, j'ai du courage pour ce qui me regarde.

Tout cela convenu entre la reine et moi, elle ne balança plus que sur ce qu'elle ferait le soir. C'était précisément le lundi, jour où par elle pour recevoir plus de monde. Mme de Lavalet et lady Oleson (1) étaient priées ce jour-là avec Garat; qu'elles désiraient entendre chanter. Envoyer prévenir tout le monde et fermer sa porte, c'était faire penser qu'on prenait chez la reine quelques mesures qui pouvaient avoir rapport à la nouvelle du jour, et donner beau jeu à la malignité. D'un autre côté, recevoir, faire de la musique, quand les français s'agitaient, peut-être entre eux, quand les émotions les plus vives déchirent l'ame, c'est insupportable! impossible!

La raison l'emporta. « Cela me fera mal, me dit-elle, au milieu des inquiétudes sans nombre qui m'accablent, de m'occuper des autres; mais il vaut mieux me laisser voir, puisque je n'ai plus rien à cacher. Cela évitera des commentaires qui, dans cette circonstance, pourraient devenir dangereux. Je ferai un effort sur moi-même; d'ailleurs, si on sait la nouvelle, on trouvera tout simple que j'aie l'air triste; si l'on ne sait rien, je me tairai. »

Quand la nuit fut venue, j'entrai chez les princes et je les em-

(1) Aujourd'hui lady Tancarville.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 22 NOVEMBRE.
Natales: 3 garçons, 2 filles.
Décès: 2 filles, 1 homme, savoir: J. Bie, Beullens, âgé de 24 ans, soldat au dépôt de l'escadron du train d'artillerie.

PENSIONS.
Le directeur du trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de la caisse de retraite pour le troisième trimestre de 1836, est ouvert à son bureau, rue derrière St. Thomas, n° 332.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.
HUITRES ANGLAISE chez PERET, rue Ste Ursule.

GHAYE, FILS, RUE VINAVE DILE.
Vient de recevoir de LONDRES et de Paris un

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX en castor et en soie de LYON, de la forme la plus nouvelle.

UNE DEMOISELLE flamande, au fait du commerce d'ÉPICERIE d'AUNAGE, également au courant d'un ménage, désiré se placer. S'adresser au bureau de cette feuille.

ON DEMANDE pour des personnes tranquilles UNE MAISON composée de 5 à 6 pièces, ou UN APPARTEMENT avec trois pièces au moins, cuisine, chambre de domestique, cave, grenier.

On prévient que vers la fin du mois une grande VOITURE DE DÉMÉNAGEMENT retournera à vide à Bruxelles. S'adresser pour les deux choses à Mue. Ve JALHEAU, rue Sœurs de Hasque, n° 175.

LA SOCIÉTÉ DE LA HOULLÈRE DU SART D'AVETTE, aux Avirs, demande un DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ dans la partie et capable de tenir provisoirement la comptabilité et autant que possible reçu géomètre. S'adresser chez MM. BECO, à Chokier, J. J. WASSEIGE, négociant, à Liège, ou à M. LONHIENNE, receveur à Huy.

AVIS.
Il sera procédé le 30 de ce mois, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'adjudication de la FOURNITURE des SCHAPSKAS et COIFFES, de SCHAPSKAS nécessaires pour le service des deux régiments de lanciers, pendant l'année 1837. Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé à la 2me division des bureaux de l'Administration provinciale, où il pourra en être pris communication. A Liège, le 22 novembre 1836.

AVIS CONTRE LES COLS EN FAUSSE CRINOLINE.
Dont la mauvaise tenue, le peu de durée et l'incommodité sont reconnus.
COLS OUDINOT EN VRAIE CRINOLINE OUDINOT. DUREE 5 ANS. POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE, BALS ET SOIRÉES. Place de la Bourse, 27.
La signature OUDINOT, seul breveté pour la vraie crinoline, dite double, est apposée sur chacun de ses cols, sert de garantie, autrement déception.

reine, qu'elle avait déjà fait placer une échelle près du mur mitoyen, et qu'il ne fallait plus avoir que la clef de la porte, qui donnait dans la rue. Taubout, pour qu'il pût s'enfuir de ce côté sans être aperçu par personne.
Le forgeron du palais de la reine avait seul cette clef, et il était assez difficile de la lui ôter. Après le départ du duc, la reine ne fit appeler et ne dit qu'elle avait consenti à le laisser se sauver comme il le désirait, et qu'elle ne refuserait jamais de rendre un pareil service à quiconque viendrait se confier à elle. Il est bien peu rassurant sur les événements qui se préparent, continua-t-elle; il vous faut voir Bonaparte; mais il n'en a plus la possibilité, il m'a prié de lui transmettre quelques paroles pour l'empereur, Alexandre; de lui dire de passer chez toi. Du côté de Laon, les chasseurs de la garde se sont mis en insurrection, ayant à leur tête les généraux Lefèvre-Desnoettes et Lallemand. On a comprimé ce mouvement, mais sur plusieurs autres points il peut en éclater de semblables qu'on ne pourra maîtriser.
Le comte d'Artois est revenu de Lyon. Il croit sa cause tellement perdue que cette nuit il a envoyé chercher Fouché pour le prier de se charger des affaires de l'état. Sur le refus de Fouché, qui lui a dit qu'il n'était plus temps, qu'ils avaient commis trop de fautes pour ne pas succomber dans la lutte contre l'empereur, et que lui ne pouvait plus accepter une telle responsabilité, le duc s'attend à être arrêté. Il me conseille aussi de ne pas rester chez moi, parce que c'est par mon influence, dit-on, que ces événements arrivent. Enfin, il faut que je me résigne toujours à être méconnue. Fais demander la clé de mon jardin à mon fourrier, et envoie-la à mademoiselle Ribou. Je suis bien contente de n'avoir plus mes enfants chez moi, tant Fouché m'a effrayée sur les châtiments qui sont à Paris. Il dit que l'on balance encore entre deux partis, ou d'arrêter toutes les personnes qu'on redoutait, ou de lancer sur leurs maisons une troupe de ces gens sans aveu, qui pillent et massacrent tout, donneraient à ce crime un air de mouvement populaire.
Mon Dieu, Madame, je vous en supplie, ne passez pas la nuit ici!
— Ou veux-tu donc que j'aille? — Allez vous réunir à vos enfants.

BONNE ET VASTE MAISON, A VENDRE.
POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

LUNDI 12 décembre 1836, à 3 heures de relevée, en l'étude et par le ministère du notaire DEBEVE, il sera exposé en vente aux enchères publiques.

UNE BELLE ET GRANDE MAISON, en bon état, SITUÉE A LIEGE, DERRIÈRE LE CHŒUR DE SAINT PAUL, portant le n° 525, et se composant de plusieurs quartiers, deux cuisines, caves, pompes, éternes, trois cours, porte cochère, remise et écurie pour quatre chevaux.

Cette propriété, déjà si avantageusement placée pour toute espèce de commerce, comme pour un rentier, gagnera beaucoup par les nouvelles communications, qui conduisent au pont de la Boverie. S'adresser pour connaître les conditions de cette vente en l'étude dudit M. DEBEVE, rue Sœurs de Hasque, n° 281, à Liège.

BOUGIES DIAPHANES.
On vient de recevoir chez Gillon-Nossent, rue du Pont d'He, n° 32, un assortiment complet de BOUGIES DIAPHANES, première qualité, ainsi que de bougies en cire. On les vend au plus juste prix.

GRILLE EN FER BATTU, De deux mètres et demi de longueur. Et une PORTE en barreau, ouvrant en 4 parties.

A VENDRE.
Quai de la Sauvenière, n. 9.

A VENDRE DEUX COLONNES EN MARBRE DE SAINT-REMI.
AVEC BASES ET CHAPITEAUX DE L'ORDRE IONIQUE.
D'une hauteur de trois mètres quarante quatre centimètres. S'adresser à M. CHEVRON, architecte, à Liège.

LUNDI 5 DECEMBRE 1836, et jours suivants, à dix heures précises du matin, l'on vendra

TOUTE LA FUTAIE croissant sur 26 hectares de terrain à défricher, près de notre Dame au Bois, faubourg de Namur, à un quart de lieue de la Saibère et autant de la Meuse, par un bon chemin empierré. Ces arbres essences de chênes, hêtres et bouleaux, sont de la plus grande élévation, propres pour ROUES D'USINES, manches de marteaux, planches de bateau, douves, poutres, poutrelles de 30 à 40 pieds, la MENUISERIE ET LE CHARONNAGE. Tous les marchés sont numérotés et marqués. L'on vendra séparément 2000 BALIVEAUX, de un et deux âges, propres aux houillères.

ON DEMANDE pour la campagne une FILLE de BOU-TIQUE, parfaitement au fait du COMMERCE d'AUNAGE ET d'ÉPICERIE. S'adresser rue pont d'Isle, N. 833.

ON DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

— Le duc d'Ortrante est un homme habile, madame, il sait mieux que personne ce que la police peut se croire en droit de faire sous prétexte de la sûreté de l'état! Madame, au nom du ciel, ne vous exposez pas à être prise, peut-être traitée en prison, et!...
— Oh! non, le peuple de Paris ne le souffrirait pas. Je n'ai à redouter qu'une entrée de vive force dans ma maison, et nous avons le temps d'y penser.
Quelques hommes de la société habituelle de la reine arrivèrent chez elle. Le duc de Vicence était du nombre, il était revenu de la campagne, se croyant plus en sûreté à Paris. La reine leur dit tout ce qu'elle avait appris et les conjura de ne plus revenir chez elle, puisqu'elle inspirait autant de soupçons.
Le duc de Vicence pensait absolument comme la reine sur le retour de l'empereur; il s'en affligeait, il était convaincu que les alliés ne voudraient pas renouer de relations avec lui et qu'après tant de maux, la France épuisée ne pourrait plus résister à une seconde invasion.
Boutaquin vint voir la reine, car il ne se contenta pas de savoir par moi ce que lui voulait le duc d'Ortrante; il désira l'entendre de la bouche de la princesse et même l'avoir par écrit. Elle remplit auprès de lui la commission dont le duc l'avait chargée, qui consistait à savoir franchement de l'empereur de Russie quelles étaient ses intentions à l'égard de la France. Sans doute en croyant à la réussite de la tentative de l'empereur Napoléon, le duc d'Ortrante pensait qu'il allait mettre une guerre civile et que la lutte serait longue. Il faut donc lui rendre cette justice, que dans ce moment il voulait engager les alliés à ne point intervenir dans ce conflit.
Pendant toute cette journée, notre agitation avait été extrême; l'idée de voir la reine courir quelque danger, n'était pas faite pour nous calmer, et elle persistait à ne pas vouloir sortir de chez elle.
Vers le soir, la même personne qui avait déjà fait prévenir la reine des embûches que l'on voulait tendre au prince Eugène en lui envoyant des espions à Vienne, lui fit dire qu'il se préparait une expédition contre les hôtels du duc d'Ortrante et du duc de Rovigo; qu'on voulait tenter une démonstration populaire dans l'espoir d'amener un soulèvement, et qu'on encourageait peut-être le pillage de ces deux résidences. Comme la reine se trouvait logée précisément à côté de

BOURSES. PARIS, LE 21 NOVEMBRE.

Table of stock prices in Paris, including items like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Nap. Cert. Falc.', 'Esp. D. ac. 5 p. 100', 'Esp. D. d. 100 s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belg. Empr. 1831', 'Banque de Belg.'.

Table of stock prices in London, including items like '3 p. cent', 'consolidés', 'Bel. ann. 1832 C. D.', 'Holl. Dette active', 'Portugais, 5 p. c.', 'Id.', 'Espagne Cortés', 'Dixième', 'Passives', 'Russie', 'Brésil. Empr. 1837'.

Table of stock prices in Amsterdam, including items like 'Holl. Dette active', 'Dito 2 p. cent', 'Dixième', 'Billet de change', 'Synode d'amort.', 'Soc. de comm. P. B.', 'Russie, H. et C.', '1829, 5', 'Inscr. au gr. livre', 'Cédul. à Amst.', 'Pologne, L. n. 5001', 'Lots de R. 50 f.', 'Espagne, E. Ard.', 'Dito gr. d. 100 f.', 'Dette diff. anc.', 'nouveau', 'passive', 'Autriche, Métal. 5'.

Table of stock prices in Antwerp, including items like 'ANVERS, Det. active', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', 'Holl. Dette active', 'Rente remboursab.', 'Autriche, Métal.', 'Lots de 100.', 'de 250.', 'de 500.', 'Polog. Lots n. 500.', 'de 100.', 'de 250.', 'de 500.', 'Brésil. F. à L. 1824', 'Espac. Empr. 1831', 'D. diff. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette diff.'.

Table of exchange rates (CHANGES) for various locations including Amsterdam, London, and Brussels.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 22 NOVEMBRE 1836.
Les fonds espagnols ont été assez fermes à notre bourse de ce jour. Ardoins ouvert 19 1/2 et reste 19 1/8 A. Primes à un mois 21 1/2 dont 1 p. c. cours. On a fait peu d'affaires.

Table of stock prices in Brussels, including items like 'Dette active', 'Emp. R. à cour.', 'Emp. de 30 mill.', 'Emp. de v. 1832', 'Act. Société Gén.', 'Soc. de Com. de civ.', 'Ban. de Belgique', 'Soc. du c. de S.-O.', 'S. Haute-Four.', 'Banq. Ionie', 'S. du Cha. Flenn.', 'Wassme-Horoux', 'Selessin', 'Société nationale', 'Levant de trient', 'Charb. d'Ougrée', 'Sars-Longchamps', 'Chemin de fer.', 'Fourn. des Ventes', 'A Chateaufort', 'A St-Léonard', 'A Verrières Charleroi', 'A Espérance', 'P Brasseries', 'P Librairies', 'Dette active. Hol.', 'Syn. d'amort.', 'Lost. r. av. coup.', 'P. inscrip.', 'P. Métalliques', 'P. Naples', 'P. d. diff. de 1835', 'Id. 1835', 'Brésil Rotsch.', 'Rome'.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 22 NOVEMBRE.
Le koff Kniphausien Jougreau Catharina, v. de Rotterdam, ch. de potasses et marbre. — L'ever haubourgeois Cicilia, v. de Hambourg, ch. de fer et verrières. — Le brick lub. Jeannette, v. de Riga, ch. de chanvre et bois.

PLACE D'ANVERS, LE 22 NOVEMBRE.
Le marché est resté généralement calme aujourd'hui. Sucre brut. — Rien d'important n'a été cité en bourse. Sacre raffiné. — Environ 800 k. longs et 1500 p. sans papier, à prix divers. Café. — 75 balles Batavia, bas ordinaire, à 31 cents; 100 dito dit verdâtre, à 22 1/2 cents.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.

— pouvait craindre que le pillage ne se portât jusque chez elle: La personne qui donnait cet avis venait de voir M. d'André, ministre de la police, et qui, dans ce moment, ne savait où donner de la tête, pour contenir toutes les passions déchaînées dans Paris, et y maintenir la tranquillité.
Il n'y avait donc plus à balancer pour la reine; elle céda enfin à nos instances, et elle se décida à aller demander l'hospitalité à l'amie qui l'aimait le plus près d'elle. Il fallait sortir de son hôtel par le jardin dont nous n'avions plus la clef, et surtout il ne fallait mettre personne dans la confidence. J'allai moi-même redemander cette clef pour un moment à mademoiselle Ribou, et jeus toutes les peines du monde à arriver jusqu'à elle. Elle était tout sur le qui-vive chez le duc d'Ortrante. Etant parfaitement instruits des dangers qu'ils pouvaient courir, ils les attendaient de pied ferme et tout était prêt pour recevoir les agents de la police qui venaient l'arrêter. Le duc se refusait à partir de chez lui, ne voulant pas se donner un air de déliance qui pouvait être sans fondement.
Quant à empêcher des gens pour piller son hôtel, il disait que l'autorité n'oserait jamais donner un tel branle aux passions, sachant très bien qu'ensuite le désordre arriverait trop facilement jusqu'à renverser le gouvernement.
Le duc conseilla pourtant à la reine de ne pas rester chez elle, parce que la croyant le chef d'un complot qui n'existait que dans le mécontentement de toute la nation, il ne serait pas étonnant qu'on s'élevât contre elle.
Il était neuf heures du soir lorsque la reine, suivie de sa femme de chambre, se rendit chez cette amie dont la famille devait tout à ses bonetés. La reine qui se croyait sûre d'être bien accueillie, fut reçue cependant avec un embarras marqué.
Le mari, trouvant que l'empereur Napoléon n'avait pas assez bien récompensé ses services, était devenu son ennemi, et ce retour de circonstance, lui avait fait beaucoup pour la reine en la gardant cette nuit seulement, et je crois si elle eût déclaré que cela ne se pouvait pas de plus, on se serait écrié de lui déclarer que cela ne se pouvait pas. Mais elle ne les réduisit pas à cette extrémité, et elle revint le lendemain de bonne heure.